

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11/12/2023

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de Conseillers Présents : 11

Nombre de Conseillers représentés : 15

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 22h30

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 11 décembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 5 décembre 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Gaël Marandin, Samuel Péridy, Francis Meuterios, Nicolas Métivier, Florence Collino, Marlène Benoit, Sandrine Boillot.

Excusés : Thierry Rolland, Estelle Remacle, Bénédicte Lavier, Hervé LACROIX

Absent:

Pouvoirs: Hervé LACROIX à Sandrine BOILLOT, Estelle REMACLE à Gaël MARANDIN, Thierry ROLLAND à Florence COLLINO, Bénédicte LAVIER à Lucie ROUSSELET-JURCEVIC

Secrétaire : Alicia BERTHIER DEROSE

AVENANT AU MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVEC JDBE POUR LE FEEDER

CONVOCATION LE 05 12 2023

AFFICHAGE LE

Laurent Poncet explique que la municipalité a notifié le marché de maîtrise d'œuvre pour suivre le chantier de connexion entre le forage d'eau potable du Crêt de la Chapelle et le réservoir principal à JDBE le 03 octobre 2022.

1 9 JAN. 2024

Bien que le dossier ait pris du retard suite au départ imprévu de la personne en charge du suivi chez JDBE, le dossier de consultation des entreprises est quasiment prêt. L'appel d'offres sera lancé dès que possible : le but étant que l'intégralité des travaux soient finalisés à l'automne 2024.

En travaillant sur le terrain, il s'est avéré que les parties Électromécanique et Génie Civil ont finalement pris plus d'importance que prévu :

- Concernant la partie électromécanique : l'alimentation ne peut se faire en gravitaire sur la totalité du secteur, il est donc nécessaire d'injecter plus d'énergie que prévu,
- Concernant la partie Génie Civil : le départ de la canalisation se situera finalement dans le réservoir du Crêt de la Chapelle ce qui permettra à la fois de sécuriser la ressource avec une bâche d'eau supplémentaire, mais également de chlorer l'eau dès cette étape.

Ces deux parties nécessitant une expertise plus grande de la part du bureau d'études, JDBE propose un taux de rémunération de 5,8 %.

Le montant des travaux affinés devant également être revu à la hausse l'avenant suivant est proposé :

Mairie de Métabief Tél : 03 81 49 13 22 - Fax 03 81 49 01 22

Mail: mairie@metablef.fr

	MARGHE INITIAL	TOTAL BE	MODIFICATIONS	TOTAL BE	MONTANT DE L'AVENANT
Taux de rémunération	3,80 %	1	1	j	
Travaux (VRD + Génie civil + Electro-mecanique) En HT	400 000,00 €	15 200,00 €	,	,	
Taux de rémunération	1	1	3.80 %		
Travaux Lot VRD		1	340 287,25 €	12 930.92 €	
Taux de rémunération		A service of the contract of the service of the ser	5,80 %	бе — Менадок него ексептивата манистория и перия и дери.	
Travaux Lot Génie civil	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	other of millional discretion of millions are considered to the control of the co	42 726,00 €	2 478.11 €	
Travaux Lot Electro-mécanique	/	/	162 350,00 €	9 416,30 €	1
TOTAL	400 000,00 €	15 200,00 €	545 363,25 €	24 825,32 €	9 ((25,3)2 (

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Sandrine BOILLOT):

- Approuve la signature de l'avenant pour un montant de 9.625,32 € HT,
- autorise M. le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives au dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérad DEQUE

